FER
S-164

VOL. VII — No 14. MONTRÉAL, 1er FÉVRIER 1896.

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ

VOYELLES — A O Ou E É I Eu U An On In Un

CONSONNES — Pe Be Te De Fe Ve Ke Gue Le Re Me Ne Gne Je Che Se Ze Ge Ill

Écrire les sons sans se préoccuper de leur orthographe — Seules *Le* et *Re* s'écrivent en montant - Les voyelles non isolées se tracent de manière à éviter les angles.

Le peuple, dit Jules Simon, qui a les meilleures écoles est le premier peuple ; ou, s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain.

M. Georges Buisson, sténographe-duployen de la Chambre des députés, à Paris, vient de publier un cours de sténographie dont on dit beaucoup de bien. Dans un prochain numéro nous publierons une étude-critique sur l'ouvrage de M. Buisson. Nos vifs remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

Un employé de commerce disait récemment :

" J'ai remarqué fréquemment que la sténographie m'avait été d'un grand secours et m'avait sauvé beaucoup de temps pour faire mes entrées et prendre les notes nombreuses exigées par la nature même de mon emploi. Je ne voudrais pas pour tout au monde ne pas savoir l'écriture abréviative. "

Combien d'autres qui pourraient dire la même chose. Les services que rend la sténographie au commerce et à l'industrie sont inappréciables. Il n'y a que ceux qui ignorent cette admirable écriture qui ne comprennent pas cela.

Apprenons la sténographie, coûte que coûte. Le temps que l'on passera à l'apprendre ne sera pas perdu et bientôt on s'apercevra que, sans elle, il est difficile de parvenir et obtenir des emplois de confiance et rémunérateurs.

M. C.-J. Magnan, professeur à l'Université Laval, à Québec, vient de publier un beau livre, mais surtout un livre utile et instructif. Le nouvel ouvrage a pour titre : *Manuel du droit civique.*

Le travail de M. Magnan est une étude complète, sous forme de demandes et de réponses, de la constitution et des institutions canadiennes. Il est destiné aux enfants et aux jeunes gens qui fréquentent les classes, mais que d'autres pourront s'instruire et profiter des leçons qui sont contenues dans ce livre s'ils veulent se donner la peine de le lire. C'est un cours complet de droit civique que tout homme, qui a à cœur les intérêts de notre cher Canada, ne doit pas ignorer. Il apprendra là ses devoirs de citoyens, quels qu'ils soient.

On peut dire sans crainte et sans exagération que M. Magnan a bien mérité de la patrie, notre chère patrie qu'il n'est effoiré, dans son livre, de faire connaître et aimer. Nous recommandons cet ouvrage non seulement aux maisons d'éducation qui devront lui accorder une place d'honneur et l'utiliser pour instruire la jeunesse, mais encore à tous les habitants du Canada. Un grand nombre y puiseront des données et des connaissances qui leur seront d'un avantage immense dans le cours de la vie.

L'ouvrage est dédié à l'honorable T.-Chase Casgrain, procureur-général de la province de Québec.

Au commencement du volume apparaissent deux lettres, très flatteuses pour l'auteur, l'une de Mgr l'archevêque de Cyrène et l'autre de l'honorable M. Casgrain. Le STÉNOGRAPHE CANADIEN félicite cordialement M. Magnan pour son beau livre qui est un fleuron de plus ajouté à la couronne de la littérature canadienne.

Le Manuel est imprimé sur papier de luxe et est fort bien relié.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire.

Que nos abonnés ne perdent point patience, nous recommencerons, au mois prochain, à publier six pages en sténographie.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE

...A...

MONTRÉAL

Elle aura lieu tel qu'annoncé, et tout promet qu'elle sera couronnée de succès.

L'organisation est forte et se compose, outre son directeur général, M. J. H. Stiles, et son secrétaire, M. W. St Paul Seitz, des principaux hommes de la finance, ici.

Bien que la Compagnie primitive ait ses ressources pour l'organisation de l'entreprise, on a formé une grande compagnie dont tous les citoyens pourront devenir actionnaires. C'est, à la fois, pour créer de nouvelles ressources et pour stimuler le zèle de toute la population pour cette entreprise toute nationale.

Les attractions seront remarquables et surpasseront en excellence tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour dans notre pays. Ceux qui aiment l'imprévue, l'étonnant, le merveilleux, en auront pour *leur compte, et cela depuis le 24 mai jusqu'au 12* octobre de cette année.

Mais ce qui nous fait plaisir et qui devra réjouir tous nos amis les sténographes, c'est que la Compagnie de l'exposition nous accorde un département spécial pour la sténographie, la claviographie (écriture à la machine) et tout ce qui concerne la calligraphie, considérée au point de vue de l'art et de la pratique. Elle nous permet aussi de faire des concours de vitesse et elle donnera des récompenses comme dans tous les autres départements. Bref, il y a là une excellente occasion, pour les sténographes de toutes les écoles, de faire valoir les avantages de leurs méthodes respectives.

On pourra se faire une idée, d'ailleurs, de la place qu'occupera la sténographie dans cette grande foire en prenant connaissance du programme du concours que nous publions en septième page. C'est un concours sténographique qui donnera une idée de la marche de cet art dans notre pays qu'on prétend, à propos de tout et à propos de rien, être si arriéré.

Nos confrères des États-Unis nous donnent gracieusement leur aide et la section américaine promet déjà beaucoup. Il est à espérer que nos amis d'outre-mer auront leur grande part dans le prochain concours international, dont nous reparlerons au mois proch in.

Nous engageons tous ceux qui ont l'intention de concourir sur les données du programme, à faire tous les efforts voulus pour être prêts à subir l'épreuve, et à en sortir avec honneur. Cet honneur ne rejaillira pas seulement sur les concurrents heureux, mais encore sur tout cette intelligente classe : les sténographes.

Ce sera le temps de donner un aperçu de la supériorité de tel système sur l'autre, et les adeptes des différentes méthodes doivent s'efforcer à faire triompher celle qu'ils préconisent. A l'œuvre donc et qu'on se jette vaillamment dans la lutte.

Audaces fortuna juvat !